

## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2013

### Compte-rendu sommaire

---

L'an deux mil treize, le vingt et un janvier, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

#### Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme F. SAVY – M. P. SEDARD – Mme M. LAFFORGUE – M. JM. GUILBOT – Mme J. FOURGEUX – M. J. DERRE – M. C. GHIS – M. C. DELPUECH – Mme C. DECLERCK – M. B. BAILLY – Mme J. BREDAS – M. J. PLANTARD – M. D. VIGNEULLE – Mme M. FLEURY – M. B. DURAND – Mme D. REDSTONE – Mme M. PALICH – M. F. PERIDON – M. P. SAINSARD – M. R. ZALLIO – Mme MC. BARTHES – M. F. ANDRE – Mme C. GAUTHIER – Mme E. BANNIER – Mme MJ. DUNAND – M. PT. ESSOUNGOU à partir du point 4.

#### Absents représentés

Mme G. RACKELBOOM par M. F. PERIDON – Mme C. EYMARD-ANDRY par M. C. DELPUECH – Mme A. NICOLAS par M. P. SEDARD – M. JL. COMBES par M. JM. GUILBOT – Mme B. AUZANNEAU par M. P. SAINSARD – M. C. TORRE par M. R. ZALLIO – M. PT. ESSOUNGOU par M. J. DERRE jusqu'au point 3.

#### Absents :

/

M. Frédéric ANDRE a été élu secrétaire de séance.

---

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

#### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

#### DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- ADOPTE la modification de la tarification de certaines activités du secteur culture-animation.
- APPROUVE l'attribution de subventions à des associations locales.
- FIXE les principes et modalités de remboursement des frais de remise en état suite à des sinistres sur les biens et équipements de la commune.
- ADOPTE la convention de partenariat 2013-2014 avec la MJC.
- ADOPTE la convention d'objectif 2013 avec la Scène Nationale de Sénart
- APPROUVE le mandat spécial conféré à M. le Député Maire et à Mme la Conseillère déléguée aux échanges internationaux pour l'exercice 2013
- ADOPTE la révision de la tarification particulière pour l'accueil du personnel des douanes à la restauration municipale
- APPROUVE la modification du tableau des effectifs du personnel communal.
- ACCEPTE la saisine pour avis de la Commission consultative des services publics locaux en vue du renouvellement de la délégation de service public pour l'exploitation du nouveau marché d'approvisionnement situé à l'angle de la rue de Varennes et de l'avenue de la République à Combs-la-Ville.
- APPROUVE le principe de rétrocession dans le domaine public communal des espaces extérieurs du programme immobilier « Le Domaine Helios » situé rue du Chêne.
- PREND ACTE de la présentation du rapport d'activités 2012 de la Commission Communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

**Guy GEOFFROY**  
*Député Maire*



Combs la Ville

Le 17 janvier 2013

**Liste des décisions prises par le Maire  
dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal  
(art. L.2122-22 du Code général des Collectivités territoriales)**

**Arrêté 2012/21-C**

Portant modification de l'arrêté de création n° 2011/02-C de la régie de recettes « Direction des sports ».

**Arrêté 2012/22-C**

Portant modification de l'arrêté de création n° 2011/15-C de la régie d'avances pour le tremplin 16-20 ans.

**Arrêté 2012/23-C**

Portant cessation de la régie d'avances direction coordination pour le service jeunesse.

**Arrêté 2013/01-C**

Participation financière des familles des élèves de deux classes de l'école élémentaire Le Chêne pour un séjour à Chaillol du 6 au 16 février 2013 dans le cadre d'une classe d'environnement.

**Arrêté 2013/02-C**

Participation financière des familles des élèves de deux classes de l'école élémentaire La Noue pour un séjour à Charny du 25 février au 1<sup>er</sup> mars 2013 dans le cadre d'une classe d'environnement.